



Mairie de  
**Marignac-Lasclares**



Mariclaraines, Mariclarains,

Je suis en retard, très en retard, mais encore dans les temps...

En écrivant le bulletin d'informations municipales de décembre 2020, j'étais loin d'imaginer, que la source d'inspiration de mon trait d'humour d'alors, perdurerait jusqu'à ce jour. Permettez-moi donc, de poursuivre.

Il semblerait que le vaccin n'empêche ni de contracter la chose, ni de la transmettre. Le passe vaccinal étant obligatoire, il faut en déduire que c'est lui qui nous protège de cette chose. J'en veux pour preuve, le fait que ceux qui ont contracté la chose, ont un passe vaccinal dont la durée de validité dépassera bientôt, celle des vaccins.

Sacrée époque, où tomber malade évite, de se faire piquer. S'il y a une certaine logique dans cela, c'est quand même un sacré micmac...

Pour y rajouter, les maires ont été privés de micro, interdits de présenter leurs vœux autour d'une galette des rois. Dans le même temps, d'autres tablaient sur la macro du mois de janvier, dans les établissements scolaires. Il est vrai qu'Ibiza est plutôt calme en hiver, et donc propice au travail intellectuel. Les familles ayant subi les affres du protocole sanitaire dans les écoles depuis la rentrée, confirmeront.

Tout ceci, pour constater une réalité, MicMac ou pas, Macro avec ou sans Micro, le roi du moment n'est plus Macron, mais Micron. C'est bien lui qui emm...de notamment, les Français !

Pour autant, la vie communale ne s'arrête heureusement pas. Après la maison de santé temporaire, nous pouvons raisonnablement penser, qu'il y aura bien une maison de santé pluridisciplinaire, à la Darbasse. Y exerceront au départ quatre médecins généralistes, et des infirmières.

Les dentistes et le kinésithérapeute initialement intéressés, n'ont pas souhaité poursuivre.

La commune et les futurs occupants se sont récemment réciproquement engagés, d'une part à construire les locaux, d'autre part à les occuper.

Le budget communal supportera un prêt bancaire de 1 100 000 € HT, pour les travaux. Ce prêt sera remboursé au moyen des loyers, qui seront supportés par les professionnels de santé.

L'Etat, la Région et le Département seront bien évidemment sollicités, au titre des subventions. Mais en aucun cas, il ne s'agit d'un projet « tous frais payés ».

Le 20 janvier 2022, un appel à candidatures a été publié dans les colonnes de La Dépêche, afin de choisir un cabinet d'architecture, pour la maîtrise d'ouvrage. Suivra le dépôt du permis de construire, et le démarrage des travaux. C'est donc en cours...

D'autres sujets ont jalonné le quotidien du village. Entre autres, les travaux de réparation de l'historique fuite de la toiture, de la salle des fêtes. Il faut ici

souligner, la qualité des prestations de l'entreprise mariclaraine, de Monsieur Cyril REY. Le système de chauffage a été remplacé cette semaine, par une autre entreprise locale, la société MFC.

Pendant les fêtes de fin d'année, une distribution de chocolats a été faite aux anciens du village. Cela m'a permis de constater que même si le poids des années limitait leur mobilité, ils demeuraient attentifs, à la vie communale.

Cette vie sera désormais ponctuée par la sonnerie du glas, dès que la municipalité sera informée d'un décès. Cela se pratiquait à Marignac-Lasclares, à une époque que certains ont connue.

Vous avez positivement réagi à l'information de mise en valeur du terrain de 12 000 m<sup>2</sup>, au bord de la Louge. Certains ont émis des idées, d'autres souhaité des précisions. Au stade actuel, l'idée est d'avoir un pré arboré, avec une zone de stationnement pour les véhicules. Eventuellement quelques tables et bancs. Compte tenu des marges laissées par les crues de la Louge, le site ne pourrait être exploité qu'aux beaux jours. A vos propositions, donc !

Lors de la dernière commémoration du 11 novembre, j'ai souhaité que l'année précédant chaque fête du village soit consacrée à se documenter, sur un pan de la mémoire du village. Le fruit de ce travail sera présenté à tous, lors de la fête locale suivante. L'année en cours, pourrait être consacrée à la découverte de ceux, dont les noms sont gravés sur le monument aux morts. Les personnes intéressées par ce travail de mémoire, sont priées de se faire connaître, auprès de la mairie.

Les voies communales, et en particulier celles qui ont été impactées par les travaux d'enfouissement effectués par ENEDIS, n'ont toujours pas été reprises. Des difficultés de mise en exploitation des réseaux enterrés expliqueraient, que ENEDIS diffère ces travaux. Ce, afin d'éviter d'avoir à faire de nouvelles tranchées. Le printemps prochain, est la nouvelle échéance annoncée.

La bibliothèque municipale recherche des volontaires bénévoles, afin de renforcer ses effectifs. Pour plus de détail, se rapprocher de Jackie : bibli.gramalix@orange.fr.

Puisque c'est encore possible, je vous livre ci-dessous, les vœux de la Présidente du Foyer rural, et ceux du Président de l'association des chasseurs.

*En ce début d'année nous sommes encore confrontés à continuer à vivre avec la covid, toujours avec les contraintes sanitaires et les gestes barrières. Au sein du foyer nous avons essayés de maintenir au maximum les festivités que nous pouvions avec effectivement un taux de fréquentation relativement bas malheureusement.*

*Nous mettrons notre dynamisme et notre optimisme en avant pour continuer à animer notre village pour l'année 2022.*

*Cette année 2022 est une année spéciale pour le Foyer Rural car il souffle ses 60 bougies.*

*Une longue histoire construite au fil des années qui a permis de belles rencontres. Je remercie toutes les personnes et tous mes prédécesseurs qui ont fait vivre le foyer ce qui nous permet d'exister encore aujourd'hui.*

*Merci à notre municipalité et à ses employés qui nous apportent leur aide et leur soutien.*

*Au nom du Foyer Rural, je vous présente tous nos vœux pour cette nouvelle année en espérant nous revoir bientôt.*

*Christelle DOUSSIN*

*La saison se termine dans quelques jours. Au cours de celle-ci, aucun incident notoire, n'a été signalé.*

*Comme chaque année, nous tenons à remercier les propriétaires de nous permettre de chasser sur leurs terres.*

*Merci également à Monsieur le Maire et ses Conseillers municipaux pour leur aide, tant financière que pour le prêt de la salle, quand nous en avons besoin. Bonne année à tous.*

*Pour l'A.C.C.A de Marignac-Lasclares*

*Le Président,*

*Vincent COURET*

Enfin, le Conseil municipal, les agents municipaux, et le Comité des fêtes se joignent à moi, pour vous souhaiter une belle année 2022. Que ce soit enfin l'année de l'éclaircie, à l'instar de cette vue d'en haut de Marignac-Lasclares.

Meilleures salutations.  
Votre maire,  
Anicet AGBOTON



**Mairie de Marignac-Lasclares**

149, rue de Mairie  
31430 Marignac-Lasclares  
mairie@marignaclasclares.fr  
05 61 98 51 65

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur Mairie MARIIGNAC-LASCLARES.

[Se désinscrire](#)

